



Nos meilleurs vœux pour l'année 2020 et ...toujours ... « non à la carrière, non à Carmeuse »

En 1993, notre Asbl, INITIATIVE CITOYENNE, a dit « Non à la Carrière ! »

Aujourd'hui, après plus de 26 années, le combat continue contre cette **troisième** carrière, coincée au milieu de l'habitat de nos villages. Celle-ci s'ajouterait aux deux exploitations voisines, chacune avec des projets d'extension.

Voir notre site www.crac-asbl.org. (Onglets : Cartes et photos + ASBL/ historique)

Pour rappel, en 2016, la SA Carmeuse déposait une demande de permis visant l'exploitation d'un **nouveau** site carriériste de **113 Ha** sur le plateau agricole de « La Bataille » entre Hemptinne, Saint-Aubin et le Franc bois (Yves-Gomezée).

- **Le 24 octobre 2016**, ce permis est accordé par le Ministre C. DI ANTONIO, malgré un avis **défavorable** de l'Administration wallonne.
- Deux recours sont dès lors déposés auprès du Conseil d'État contre cette décision par l'Asbl CRAC et la Commune de Florennes.
Le 20 mai 2019, le permis est **invalidé**.
Un seul des cinq motifs développés par le CRAC **a suffi pour motiver cette annulation** : l'absence de permis d'urbanisme pour le réaménagement de 3,5 Km de voie ferrée entre Saint-Aubin et Yves-Gomezée.
- **Le 31 mai 2019**, anticipant cette décision qu'ils pressentaient, Infrabel (et Carmeuse) dépose(nt) cette demande de permis d'urbanisme qui leur est accordé **le 20 août 2019**. (La Commune de Walcourt, mécontente, a déposé un recours contre cette décision auprès du Ministre et de son administration).
- **En juin 2019**, Carmeuse re-dépose une demande de permis d'exploiter (**un quasi « copié-collé » de la précédente**).
- **le 25 septembre 2019**, les nouveaux Ministres TELLIER et BORSUS, à peine entrés en fonction (le 12 septembre), accordent le permis, allongeant au passage la durée de celui-ci de **20 à 30 ans**.

Et pourtant, cette nouvelle autorisation n'apporte aucune réponse satisfaisante concernant :

- les risques de dégâts au bâti et de dévaluation immobilière ;
 - la préservation de l'équilibre des réserves aquifères (non garanti), le changement climatique avéré (ignoré) et les sécheresses répétées (non considérées) ;
 - la santé humaine (aucune analyse ne certifie l'absence de silice - dangereuse pour la santé - dans les différentes pierres à extraire) ;
- >

- la butte de **40 mètres de haut** sur **700 mètres de long** pour une surface de **35 ha** appelée aussi « terril » (rue du fourneau, rue Sainte Brigide...) à aménager progressivement durant les 30 années de l'exploitation ;
Voir notre site. Quels impacts ? Onglet : Thématiques .
- la compensation de la superficie agricole perdue. Les fermiers, privés de leurs terres n'ont toujours pas reçu de proposition de substitution acceptable malgré la « réserve foncière » que Carmeuse prétend détenir ;
- les études réalisées auparavant (**déjà lacunaires**), **devenues complètement obsolètes** ; (N.B. : les trois années écoulées depuis le premier recours n'ont pas été mises à profit pour les actualiser)

Le permis prévoit de résoudre ces manquements par l'installation de divers comités (techniques, foncier, d'accompagnement). « Ils apporteraient des solutions au cas par cas. »
Quel leurre !!!

Nos griefs restent donc d'actualité.

En conséquence :

Le 28 novembre 2019, nous avons déposé auprès du Conseil d'État, un nouveau recours en annulation du permis délivré en septembre par les deux Ministres de la Région Wallonne
Un second recours parallèle a été introduit par la Commune de Florennes.

Ensemble, sauvégarçons notre cadre de vie. Refusons cette carrière de trop.

Restons déterminés, opiniâtres, pugnaces parce que confiants !

Le CRAC a besoin de votre soutien.

Tout don peut être versé sur le compte :

BE79 0682 2518 61 33 du CRAC ASBL à 5620 Florennes

Cette aide servira à financer notre nouveau recours, à poursuivre nos recherches et à vous informer.

Pour tout renseignement complémentaire : **E-mail** : crac.florennes@hotmail.com

Site : <http://www.crac-asbl.org>

Éditeur responsable : CRAC (Asbl), Cécile REMAN, rue du Fourneau, 36 à 5620 Saint-Aubin